

Inscriptions Année 2020-21

(document à conserver par l'adhérent, ne pas retourner cette notice aux ACO)

La fiche d'inscription ci-jointe devra être accompagnée IMPERATIVEMENT :

- du certificat médical
- du règlement de l'adhésion (chèque séparé à l'ordre des ACO)
- du règlement de la cotisation (1 à 3 chèques à l'ordre des ACO)

ATTENTION : L'inscription ne sera déclarée valable que si le dossier est complet, paiements inclus.

Les informations de reprise des cours, de planning et de constitution des groupes vous seront communiquées à partir du forum des associations de Notre Dame d'Oé
SAMEDI 5 SEPTEMBRE 2020.

Une séance d'essai gratuite aura lieu le 1^{er} jour des cours pour les nouveaux adhérents, avant inscription définitive.

Le bureau des ACO

Informations Activité Hip-Hop

TARIFS		
	Membre de la Commune	Membre Hors Commune
Adhésion aux ACO (À payer 1 seule fois par personne et par an pour l'ensemble des activités)	15 €	30 €
Cotisation 1h30 cours hebdomadaire	204 €	
Cotisation 1h00 cours hebdomadaire	155 €	

Pour les activités collectives, hors ateliers chorégraphiques, une remise de 15€ sera consentie sur la 2^{de}, 3^{ème}... activité collective. Les ACO restituent la somme à l'adhérent(e) par chèque avant les vacances de Noël

	Paiement	Date d'encaissement chèque ADHÉSION : 1er-oct.-20		
		Date d'encaissement des chèques COTISATION :		
		15-oct.-20	15-janv.-21	15-avr.-21
155 €	en 1 fois	155 €		
	en 2 fois	80 €	75 €	
	en 3 fois	50 €	50 €	55 €
204 €	en 1 fois	204 €		
	en 2 fois	102 €	102 €	
	en 3 fois	68 €	68 €	68 €

Dossier à envoyer/déposer dans la boîte aux lettres des ACO à la Mairie de Notre Dame d'Oé
A C O Mairie 1 place Louis Marolles 37390 NOTRE DAME D'OÉ